

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 49
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le samedi 7 octobre à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le jeudi 24 août 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 3

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, , Marc PARISET

ABSENTS : BOS Edouard

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : règlement de la facture n°F00000179 à l'entreprise GUINARD CHARPENTE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture relative aux travaux de réfection du four communal. Le montant HT de la facture est conforme au devis. Ce dernier présentait cependant une erreur dans le calcul de la TVA : le montant TTC de la facture est donc supérieur 44,40 €.

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au règlement de cette facture, pour un montant total de 4 786,25 € HT soit 5 743,50 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de la facture précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD



Several handwritten signatures in blue ink are visible over the seal and in the lower right area of the page.